

Y a pas d'âge

**LA RÉSILIENCE,
C'EST L'ART DE NAVIGUER
DANS LES TORRENTS.**

BORIS CYRULNIK

Vieillir chez nous en tant qu'étranger, un défi plus grand?

ÉCLAIRAGE Une exposition itinérante de portraits met en lumière le difficile quotidien des migrants seniors. Elle tourne en Valais durant de longs mois. A ne pas rater!

L'âge de la retraite n'est pas un âge d'or pour tous. On en parlait dans notre page du mois d'août. Seize pour cent de nos concitoyens n'ont pas de réserves financières substantielles. Et que dire alors de la situation des migrantes et des migrants de plus de 60 ans?

L'exposition «Vivre en Suisse en tant qu'étranger-ère», réalisée par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers-ères, souligne, au travers d'une série de portraits, l'inégalité des ressources et conditions de vie entre les personnes nées en Suisse et celles issues de l'immigration. En marge des photos, des textes explicatifs sur la complexité de notre système social questionnent.

Paul

Paul, 79 ans, est Américain. Il ne vit pas à Verbier dans un luxueux chalet. Il est sans domicile fixe. C'est en 1980 qu'il est arrivé en Suisse pour rejoindre sa compagne, Julia, naturalisée. Il y a cinq ans, leur quotidien bascule. Le propriétaire réquisitionne leur logement. Ils ne parviennent pas à se reloger. Sans domicile fixe, les conséquences administratives se succèdent: perte du permis C de Paul, fin des prestations complémentaires à leurs rentes AVS, radiation de l'assurance maladie. L'absence de permis de séjour et d'aides financières complique leur recherche de logement, c'est le serpent qui se mord la queue.

«Les personnes se retrouvent seules face aux labyrinthes administratifs et aux guichets virtuels. Même lorsqu'elles et ils auraient droit à des assurances ou des aides, certain-es se heurtent à des refus. Les plus vulnérables sont ainsi maintenu-es dans la pauvreté.»
Extrait du rapport de l'exposition.

Javier et Lilian

En 2014, un échafaudage de chantier s'abat sur Javier. Une rente invalidité



Aller voir cette exposition, c'est questionner notre humanité. ODAE/VICKY ATHAUS

lui est versée. Lilian, elle, cumule les emplois dans le nettoyage. A cause des faibles revenus et des taux de travail instables propres à son métier, les autorités refusent de renouveler leurs permis et leur envoient une décision d'expulsion de Suisse. Selon eux, ça ne faisait pas assez longtemps que Javier était arrivé en Suisse au moment de son accident professionnel. Aux problèmes de santé, s'ajoute la peur d'être expulsé. Javier 64 ans et Lilian 61 ans ont fait recours contre leur renvoi car l'accord de libre circulation des personnes signé avec l'Union européenne protège les travailleurs et travailleuses dans ces deux situations.

«Les autorités appliquent des critères très restrictifs pour renouveler les permis lors de problèmes de santé ou de perte de l'emploi avant l'âge de la

retraite. Pour beaucoup d'étrangers-ères, demander l'aide sociale, c'est s'exposer à des risques d'expulsion de Suisse ou à de longues batailles juridiques. Pourtant, l'aide sociale devrait être un filet de sécurité. Cette situation entraîne des risques de grande pauvreté, la dégradation de l'état de santé et des relations sociales.» Extrait du rapport de l'exposition.

Emmanuella

Emmanuella, 73 ans, arrive en Suisse en 1999. Elle travaille dans l'économie domestique pendant des années sans être déclarée. Régularisé en 2018, à l'âge de 66 ans, elle obtient un permis B et depuis, reçoit une rente AVS de 296 francs par mois.

En 2023, sa demande de prestations complémentaires est refusée au motif qu'elle ne vit pas légalement en

Suisse depuis dix ans. Pourtant, les autorités lui avaient reconnu un séjour bien plus long lorsqu'elles lui ont octroyé son permis.

Aujourd'hui, Emmanuella continue de travailler en parallèle de sa rente AVS et de compléments de l'aide sociale.

«La rente AVS se calcule sur la base des salaires déclarés uniquement. Or beaucoup d'immigrées travaillent «au noir», ce qui évite à leur employeur d'honorer les charges sociales. Leur rente est donc très faible. De plus, si la Suisse n'a pas conclu d'accord de sécurité sociale avec un Etat, les ressortissant-es de ce pays doivent patienter jusqu'à dix ans de séjour légal en Suisse avant de faire valoir leur droit aux prestations complémentaires.»
Extrait du rapport de l'exposition.

FRANCE MASSY



**TROIS QUESTIONS À
DELPHINE MARET BRÜLHART
ET ANNETTE WEIDMANN**

Coordinatrices cantonales
en faveur des Générations 60+.

Il y a 24% des migrants seniors en Valais? Qui sont-ils?

Comme dans la population suisse, on observe une forte hétérogénéité (état de santé, connaissance de la langue, présence de la famille, parcours migratoire...). Certains migrants rentrent dans leur pays à la retraite mais aussi de plus en plus qui restent en Suisse. Ils ont construit leur vie ici, ont leur famille, leurs attaches. Certains arrivent aussi en Suisse après 65 ans.

Est-il vraiment plus difficile de vieillir en Valais en tant qu'immigré-e?

Les conditions de vie à la retraite sont déterminées par le parcours et les conditions de vie. On va retrouver en partie les mêmes difficultés que dans la population âgée générale: complexité du système social, accès à l'information, risque de solitude, perte d'autonomie. Mais il y a chez une part des personnes issues de la migration un cumul de vulnérabilités. Les inégalités de ressources, les difficultés à s'exprimer et à comprendre la langue, la peur d'être renvoyé sont des obstacles pour l'intégration et la qualité de vie.

Quel est l'impact de ce cumul de difficultés sur le vieillissement en santé de ces seniors?

Des études ont montré que les personnes âgées avec un parcours migratoire ont davantage de troubles liés à la santé et vieillissent plus vite. Le nonaccès à certaines prestations en lien avec le permis de séjour, le manque de ressources familiales, les difficultés à s'insérer socialement peuvent avoir un impact sur la santé.

La forte hétérogénéité des personnes âgées montre aussi des personnes, migrantes ou suisses d'ailleurs, qui ont aussi des ressources et une résilience très grandes.

ACTUALITÉS

«Chier d'être vieux» spectacle d'humour

L'âgisme: une discrimination banalisée. Les discriminations liées à l'âge et les attitudes âgistes portent atteinte aux droits fondamentaux des personnes vieillissantes. Bien que fréquentes, elles restent encore méconnues et banalisées. 5 décembre | 18 h 30 à 20 h | Chalet de la Treille, Troistorrents.

Cafés et repas rencontre

Ils sont l'occasion de partager un moment agréable, échanger sur un sujet, partager un repas ou passer un bon moment. C'est surtout l'occasion pour les personnes seules de rencontrer d'autres seniors et d'échanger. Retrouvez la liste des rencontres dans le programme de Pro Senectute Valais-Wallis (www.vs.prosenectute.ch ou 027 322 07 41) ou renseignez-vous auprès de votre commune si de tels activités existent.

Prochaine page

24 décembre: Image de soi

Programme de l'exposition en Valais

Déjà présentée à l'**EMS Riord-Vert à Vouvry** et au **Collège de St-Maurice**.

- **OSEO Valais**, du 22 novembre au 19 décembre 2024.
- **Hôpital du Valais**, du 6 au 24 janvier 2025.
- **EMS Les Tilleuls**, du 3 au 21 février 2025.
- **Maison villageoise de Chippis**, du 15 au 23 mars 2025.
- **Collège de la Planta Sion**, du 24 au 31 mars 2025.
- **Vernissage le 8 mai 2025 à l'EMS Haus der Generationen St. Anna**, puis présentation à l'**EMS Englischgruss** du 2 au 29 juin 2025, l'**EMS Martinsheim** du 1er juillet au 3 août 2025 et au **Spitalzentrum Oberwallis Viège** du 4 au 29 août 2025 et au **Spitalzentrum Oberwallis Brigue** du 1er au 26 septembre 2025.
- **Médiathèque Valais - Martigny**, du 22 janvier au 14 mars 2025.

